

HC
111
.A3414
1986
v. 3

Perspectives 86

Manitoba



Gouvernement
du Canada

Expansion industrielle
régionale

Government
of Canada

Regional Industrial
Expansion

Canada

MANITOBA
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
1986

DEPARTMENT OF REGIONAL
INDUSTRIAL EXPANSION
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE
MINISTÈRE DE L'EXPANSION
INDUSTRIELLE REGIONALE

**Bureau du Coordonnateur fédéral
du développement économique
Winnipeg (Manitoba)**

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 10 mars 1986.)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. Sommaire	1
2. Situation économique	
i) Aperçu	3
ii) Conjoncture actuelle	5
a) Production	6
b) Marché du travail	6
c) Investissement	7
d) Dette provinciale	8
iii) Perspectives	8
3. Principales composantes de l'économie	
i) Aperçu	11
ii) Secteur manufacturier	11
iii) Complexe agro-alimentaire	13
iv) Secteur des services	15
v) Aménagement hydro-électrique	16
4. Questions principales	
i) Aperçu : Le besoin d'adaptation économique	18
ii) Secteurs	18
iii) Agglomérations	20
iv) Population	21
5. Conclusions	23

1. SOMMAIRE

L'économie du Manitoba est diversifiée : ses caractéristiques sont analogues à celle des provinces des Prairies et à celle des industries du centre du Canada. La force de l'économie de cette province découle de ses deux secteurs principaux, soit les secteurs manufacturier et agricole, ainsi que du vaste secteur des services et enfin de ses ressources hydro-électriques. Les petites entreprises contribuent dans une proportion élevée à l'emploi et à la production de l'industrie.

Le rendement de l'économie du Manitoba est élevé et on peut attribuer cela à une forte croissance de la population et du revenu, à la production agricole et aux exportations de plus en plus importantes vers les États-Unis. Les perspectives à moyen terme sont également très favorables : l'augmentation du nombre d'emplois et de la production devrait dépasser la moyenne nationale au cours des cinq à dix prochaines années. Ces perspectives tiennent compte des effets directs et indirects des aménagements futurs dans le secteur hydro-électrique, c'est-à-dire les centrales électriques de Limestone et de Conawapa. On s'attend à ce que les autres secteurs de l'économie restent stables.

Bien que la conjoncture actuelle soit favorable, l'avenir économique ne se définit pas aussi facilement. Le Manitoba, région à croissance économique lente, connaît depuis longtemps des niveaux de migration hors province élevés et des revenus inférieurs à la moyenne. Les aménagements hydrauliques ne sont pas à même d'offrir des possibilités d'emplois permanents et de revenu. La prospérité à long terme est liée à la production agro-alimentaire et manufacturière future, à l'évolution de la ville de Winnipeg et au niveau de participation économique de la population autochtone du Manitoba.

La production agro-alimentaire et le secteur manufacturier en général représentent des points forts sur lesquels le Manitoba peut fonder sa croissance future. Cependant, ces deux secteurs doivent faire face à un environnement qui change rapidement et à une concurrence croissante. De ce fait, il faut que l'industrie et le gouvernement réagissent en prenant des mesures d'adaptation et en insistant sur la compétitivité.

Le Manitoba est la seule province dont plus de la moitié de la population est concentrée dans une seule ville. C'est également à Winnipeg que sont installés environ 70 p. 100 du secteur manufacturier et du secteur des services, les seules sources importantes de croissance de l'emploi au cours de la dernière décennie. Il s'ensuit que Winnipeg continue à attirer les travailleurs d'autres provinces et à dicter le rythme du développement économique de la province. La ville se trouve à une étape cruciale de son évolution : afin de répondre aux besoins en matière de création d'emplois, elle doit fournir, aux entreprises axées sur la croissance et utilisant à fond les nouvelles technologies, un environnement qui leur convienne.

Les personnes d'origine autochtone représentent environ 10 p. 100 de la population du Manitoba. Cette population est jeune en moyenne et, au cours des prochaines années, on s'attend à ce qu'un nouveau venu sur quatre sur le marché du travail soit autochtone.

Ce dernier élément constitue une importante question de développement économique étant donné les grandes inégalités auxquelles doit faire face la population autochtone, et la compétitivité croissante qui existe sur le marché du travail. La migration des autochtones vers les centres urbains est maintenant un phénomène à grande échelle qui, selon les prévisions, s'intensifiera au cours des prochaines années. Pour le Manitoba c'est tout un défi à relever puisqu'il faut maintenant revoir les politiques établies et les programmes destinés aux autochtones.

2. SITUATION ÉCONOMIQUE

i) Aperçu

La performance économique actuelle du Manitoba et ses perspectives à moyen terme sont supérieures à la moyenne pour l'ensemble du pays. Les niveaux de production, d'emploi et d'investissement devraient continuer à croître à un rythme régulier sinon spectaculaire au cours des cinq à dix prochaines années. Cela constituerait un revirement pour le Manitoba qui s'est trouvé à la traîne des autres provinces canadiennes pour ce qui est des taux de croissance au cours des dernières décennies. De nombreux facteurs, décrits dans les sections suivantes, détermineront si ce revirement sera de longue durée.

Depuis longtemps, comme le montre le tableau 2.1, les taux de croissance économique au Manitoba sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale.

Tableau 2.1
Taux de croissance annuel moyen (1970-1984)

	<u>Canada</u>	<u>Manitoba</u>
Production réelle	3,4 %	2,6 %
Emploi	2,3 %	1,8 %

Les taux de croissance de la population, de l'emploi et de la main-d'oeuvre active étaient également inférieurs à la moyenne pour cette période : cela a donné lieu à un déclin relatif de l'importance économique de la province au sein de la Confédération. Le tableau 2.2 montre le déclin de la part du Manitoba dans la production, l'emploi, le revenu personnel et la population active totale du Canada sur près d'un quart de siècle.

Tableau 2.2
Part du Manitoba dans l'ensemble du Canada

	<u>1961</u>	<u>1975</u>	<u>1984</u>
Production réelle	4,6 %	4,1 %	3,9 %
Population active	5,3 %	4,4 %	4,2 %
Emploi	5,4 %	4,5 %	4,3 %
Revenu personnel	4,8 %	4,3 %	4,0 %

Le Manitoba est l'une des six provinces qui reçoivent des paiements de péréquation du gouvernement fédéral, bien que par habitant, le Manitoba soit la province qui reçoive la somme la moins importante des six (les estimations s'élèvent à 353 \$ par personne en 1985-1986; le Québec vient ensuite avec 415 \$, Terre-Neuve reçoit le paiement le plus élevé avec 1 036 \$). Environ 36 p. 100 de toutes les recettes gouvernementales au Manitoba proviennent de paiements de transfert du gouvernement fédéral.

Le revenu par habitant au Manitoba est d'environ 90 p. 100 de la moyenne canadienne; cependant, le dollar achète plus au Manitoba parce que, en moyenne, les prix y sont plus bas.

Comme tous les autres Canadiens, les Manitobains en sont venus à dépendre davantage des paiements de transfert du gouvernement comme source de revenu, ainsi que le montre le tableau 2.3.

Tableau 2.3
Paiements de transfert du gouvernement aux particuliers
en tant que pourcentage du revenu total

	<u>1961-1965</u>	<u>1980-1984</u>
Canada	8,6 %	13,8 %
Manitoba	9,4 %	13,6 %

Les deux groupes ont connu une croissance rapide du pourcentage du revenu personnel provenant du gouvernement (hausse de 60 p. 100 pour l'ensemble des Canadiens, de 45 p. 100 pour les Manitobains). Sur le plan positif, les Manitobains dépendent un peu moins maintenant du revenu provenant du gouvernement que les Canadiens en général, alors que l'inverse était vrai au début des années 60. Le faible taux de chômage au Manitoba, allié à l'évolution de l'assurance-chômage peuvent expliquer cette situation.

Les effets négatifs que la croissance économique lente au Manitoba a eu sur l'emploi ont été tempérés par une main-d'oeuvre mobile. Jusqu'à récemment, le Manitoba exportait régulièrement de la main-d'oeuvre aux autres provinces. Le tableau 2.4 montre le rythme de cette migration ainsi que le revirement important qui s'est produit en 1982.

Tableau 2.4
Migration nette interprovinciale au Manitoba (1961-1985)

<u>de</u>	<u>à</u>	(en milliers)
1961	1966	- 23,5
1966	1971	- 40,7
1971	1976	- 26,8
1976	1982	- 37,3
1982	1984	+ 2,4

Les pertes nettes de population dues à la migration vers les autres provinces ont été de plus de 128 000 personnes entre 1961 et 1982 : au cours de cette période, la population active totale se chiffrait à environ 450 000 personnes, ce qui montre l'importance relative de cette migration. Le rythme de croissance de la population a rapidement accéléré au Manitoba à la suite du revirement qui s'est produit dans la migration interprovinciale.

La croissance de la population peut stimuler le développement économique, du fait de l'apparition des secteurs des services et de la construction qui sont fonctions des tendances démographiques et qui sont devenus les secteurs en expansion de notre économie. Le Manitoba a subi pendant de nombreuses années les effets négatifs de la migration hors province et jouit maintenant des avantages du revirement, par l'entremise de facteurs tels que la construction résidentielle, les ventes au détail et les services commerciaux.

ii) Conjoncture actuelle

L'économie du Manitoba a commencé à s'améliorer, en termes relatifs, au début des années 80, lorsque l'expansion rapide du secteur des ressources de l'Ouest s'est subitement arrêtée et qu'une récession générale a touché tous les secteurs industriels. Pour des raisons d'ordre structurel, et du fait des politiques expansionnistes du gouvernement manitobain, la province a résisté à la récession mieux que d'autres régions. Le retour de populations au Manitoba a contribué à lancer la dynamique d'auto-renforcement décrite plus haut. En outre, grâce à des conditions climatiques favorables, le secteur agricole du Manitoba a connu une croissance exceptionnelle entre

1984 et 1985 (la croissance réelle cumulative est estimée à 20 p. 100 alors que sur le plan national, elle s'élève à 1,8 p. 100).

a) Production

Le tableau 2.5 donne une estimation de la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) au Canada et au Manitoba pour la période de 1982 à 1984, pour 1985 et pour 1986.

Tableau 2.5
Changement du PIB réel

	<u>1982-1984</u>	<u>1985</u>	<u>1986</u>
Canada	3,4 %	3,8 %	3,0 %
Manitoba	4,4 %	4,3 %	3,5 %

Ces chiffres, qui correspondent à une synthèse de plusieurs prévisions, indiquent que la performance globale du Manitoba est légèrement supérieure (12,2 p. 100 d'augmentation cumulative) à celle du Canada (10,2 p. 100).

b) Marché du travail

La croissance réelle a été accompagnée de faibles taux de chômage : 7,2 p. 100 en novembre 1985, alors que la moyenne nationale était de 10,2 p. 100. Contrairement aux périodes précédentes, le taux de chômage ne s'explique pas par la migration des travailleurs vers d'autres provinces; en effet, la population active et le nombre d'emplois ont tous deux augmenté dans une large mesure, comme le montre le tableau 2.6.

Tableau 2.6
Augmentation de la population active et du nombre d'emplois :
pourcentage cumulatif du changement de 1982 à 1984

	<u>Canada</u>	<u>Manitoba</u>
Population active	3,7 %	3,8 %
Emploi	3,3 %	4,8 %

Pratiquement tous les emplois créés au Manitoba pendant cette période l'ont été dans le secteur de la construction, du commerce, des services commerciaux et de l'administration publique. Il y a également eu, après la récession, une faible relance dans les secteurs forestier et minier. Dans le secteur agricole, le nombre d'emplois est resté le même, et dans le secteur manufacturier, il est resté bien au-dessous des niveaux d'avant la récession : cependant, les premières indications pour 1985 sont plus optimistes pour ces deux secteurs aussi.

c) Investissement

L'économie du Manitoba est appuyée par d'importants investissements publics et privés. Le capital engagé a augmenté d'environ 17 p. 100 en 1985, soit le taux de croissance le plus élevé de n'importe quelle province. On estime que l'investissement non résidentiel a augmenté de 32 p. 100 au Manitoba au cours des deux dernières années, alors que pour l'ensemble du Canada, ce chiffre était de 13 p. 100. Les investissements dans le secteur manufacturier, bien qu'ils représentent une faible proportion des dépenses totales en immobilisation et en réparation, a augmenté aux taux dynamiques de 19 p. 100 en 1984 et de 16 p. 100 en 1985 (estimation). Les investissements dans les services commerciaux et dans le secteur des finances ont augmenté respectivement de 19 p. 100 et de 27 p. 100 en 1984 et en 1985 : les investissements dans les services publics ont augmenté de 14 p. 100 et de 20 p. 100 pour ces mêmes années. Seules les industries primaires de cette province n'ont pas connu des taux de croissance de l'investissement marqués.

Depuis ces dernières années, l'investissement public est un facteur important pour ce qui est de l'investissement au Manitoba. Entre 1980 et 1984, la part du gouvernement dans la formation brute de capital fixe s'est établie à 16 p. 100, comparativement à 13 p. 100 pour le Canada. De 1974 à 1979, la situation était inversée : la part du gouvernement était de 14 p. 100 pour le Canada et de seulement 13,5 p. 100 pour le Manitoba.

Le Manitoba a également connu une forte croissance du revenu personnel au cours des dernières années (30 p. 100 entre 1981 et 1984, comparativement à 25,5 p. 100 à l'échelle nationale). Les ventes au détail ont augmenté de 10 p. 100 en 1984, soit environ un pour cent de plus qu'à l'échelle nationale; on s'attend à ce que les ventes au détail augmentent de 11 à 13 p. 100 en 1985, soit l'augmentation la plus élevée de n'importe quelle province.

Les mises en chantier ont été une des grandes forces stimulantes de l'économie : il y a eu environ 17 000 mises en chantier entre 1982 et 1985, alors qu'il n'y en avait que 7 400 au cours de la période de trois ans précédente.

d) Dette provinciale

Au cours des dernières années, le gouvernement du Manitoba a stimulé la demande et l'emploi dans la province grâce à des politiques budgétaires expansionnistes (les dépenses du Manitoba par habitant figurent toujours parmi les plus basses du pays : la province se classe en troisième position derrière la Colombie-Britannique et l'Ontario). Les dépenses totales de la province ont augmenté d'environ 40 p. 100 entre 1982 et 1985, et il y a eu une augmentation de 92 p. 100 du déficit (si l'on compare les chiffres " non vérifiés " de 1985 à ceux de 1982). Le montant total de la dette consolidée directe de la province s'élevait à 20,14 p. 100 du produit provincial brut (PPB) en 1981; en 1984, ce pourcentage atteignait 29,15 p. 100. Le coût net de l'amortissement de la dette générale de la province est passé de 4,01 p. 100 du revenu provincial en 1981 à 8,57 p. 100 en 1984.

Bref, divers facteurs expliquent le revirement économique récent au Manitoba : les politiques et les programmes gouvernementaux du Manitoba, un meilleur rendement de l'agriculture, un accroissement des exportations industrielles (particulièrement vers les États-Unis) et une forte croissance de la population. Les effets de la reprise des travaux d'aménagement hydro-électrique sur le fleuve Nelson commencent seulement à se faire sentir sur le plan économique, ce qui se manifeste principalement par une confiance accrue des investisseurs et des consommateurs.

iii) Perspectives

Au cours des cinq à dix prochaines années, l'augmentation de la production, du nombre d'emplois et des investissements au Manitoba devrait être légèrement supérieure à la moyenne nationale, due aux répercussions directes et indirectes du projet d'aménagement hydro-électrique de Limestone, et à la possibilité que des travaux soient également entrepris à la centrale de Conawapa pendant la période visée par les prévisions.

La centrale hydro-électrique de 1 200 mégawatts de Limestone coûtera environ 1,9 milliard de dollars et créera 16 000 années-personnes (5 000 emplois directs et 11 000 emplois indirects). La centrale de Conawapa sera un peu plus grande.

Les travaux ont commencé à Limestone à l'automne de 1985 (bien que certains travaux préliminaires aient été réalisés à la fin des années 70) et devraient être terminés d'ici à 1992. Hydro Manitoba est en train d'aménager le bassin du fleuve Nelson en fonction de la demande intérieure, fondant cette décision sur les ventes à l'exportation.

La Régie de l'énergie du Manitoba a signé un contrat (que l'Office national de l'énergie a approuvé en février 1985) avec la Northern States Power Company de Minneapolis pour l'exportation de 500 mégawatts de puissance

ferme par année, pendant une période de douze ans, à compter de 1993. Le gouvernement du Manitoba considère que le produit de cette vente constitue une compensation appropriée pour avoir dû accélérer de quelques années la construction de Limestone. Il s'attend à obtenir d'autres ventes.

Les perspectives des autres secteurs producteurs de biens sont moins prometteuses, particulièrement au niveau des produits primaires. La contribution de l'agriculture à la croissance économique devrait ralentir au cours des quelques prochaines années : les volumes sont déjà élevés, et il reste peu d'espace pour une nouvelle croissance. On estime que les prix des céréales et du bétail resteront faibles pendant au moins encore quelques années, et de ce fait, les recettes monétaires agricoles resteront au même niveau ou même déclinèrent. Quant aux frais de production, ils continueront à augmenter, et, par le fait même, le revenu agricole net continuera à en subir le contrecoup. Il n'y aura pas d'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur agricole; en fait, le contraire semble plus probable.

Pour ce qui est du secteur de l'exploitation minière, il devrait tout au moins rester stable au cours de la période visée par les prévisions.

Les activités de Sherritt Gordon aux environs de Lynn Lake subissent des transformations par suite de la fermeture de la mine Fox (cuivre et zinc), de l'expansion de la mine Ruttan (cuivre et zinc) et de l'aménagement de la mine MacLellan (or). Les résultats nets devraient se traduire par une faible augmentation du nombre total d'emplois pour cette compagnie. Le prix peu élevé des métaux (plus particulièrement du cuivre), les pressions exercées pour que l'on mette en place des moyens de contrôle de l'environnement, et la nécessité de mettre en place une fonderie modernisée et très coûteuse pourraient finalement menacer la fiabilité des quelques mines exploitées aux environs de Flin Flon.

Le nickel devrait constituer un élément important du secteur puisque la mine d'Inco à Thompson est l'un des producteurs à plus faible coût du monde. Cependant, le prix du nickel est faible, et l'on prévoit donc peu de croissance à court terme.

On analyse actuellement de nouveaux dépôts de minerais à divers endroits dans le Nord, mais il est peu vraisemblable que de nouvelles exploitations commerciales soient lancées à court ou à moyen terme. Malgré la surcapacité et la faiblesse des marchés mondiaux, le Manitoba espère qu'on commencera à exploiter très prochainement un dépôt de potasse près de Russell.

Le secteur manufacturier devrait connaître une croissance globale, lente mais stable. On s'attend à ce que la croissance soit supérieure à la moyenne dans certains secteurs tels que l'électronique, l'aérospatiale, les pièces d'automobile, les vêtements, l'imprimerie et l'édition, alors que les secteurs importants du matériel agricole et de la construction d'autobus continueront à connaître des difficultés. Le secteur des aliments et des boissons, qui compte pour 28,6 p. 100 de toutes les expéditions manufacturières, devrait lui aussi croître à un rythme lent mais régulier.

C'est dans le secteur des services qu'on continuera à connaître la croissance la plus importante au niveau de la production et du nombre d'emplois. L'augmentation du nombre d'emplois devrait être forte dans les secteurs du commerce et des services communautaires, commerciaux et personnels. Une croissance plus modérée est prévue dans les services des finances et des transports puisque ces derniers se trouvent à un niveau plus avancé de leur développement. L'administration publique devrait également connaître une croissance modérée mais régulière puisque les restrictions financières à tous les ordres de gouvernement sont partiellement contrebalancées par une demande croissante de services publics.

Le taux de chômage devrait baisser graduellement au moins au cours des cinq prochaines années. Les taux de chômage des femmes et des jeunes continueront à être plus élevés que la moyenne. Il y a également un fort pourcentage de chômage " caché " au Manitoba, puisque les statistiques ne tiennent pas compte du chômage des Indiens inscrits vivant dans les réserves. Si l'on tenait pleinement compte de ce facteur, les trois provinces des Prairies, qui ont de grandes populations vivant dans les réserves, ne seraient pas considérées comme des régions à faible taux de chômage.

3. PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'ÉCONOMIE

i) Aperçu

Bien que le Manitoba soit considéré comme une province agricole " des Prairies ", il jouit d'une grande diversité industrielle et, de ce fait, n'est donc pas limité à une ou deux industries.

Examinons, à titre d'exemple, la période de 1972 à 1974. Le Manitoba a connu alors des taux de croissance de la production réelle de 5,3, 6,7 et 3,9 p. 100 alors que la production agricole réelle était extrêmement faible et subissait des diminutions de 13,9, 1,1 et 31,4 p. 100. Bien que l'agriculture stimule une grande partie de l'économie à long terme, elle est sujette à des fluctuations et celles-ci sont contrebalancées par l'importance du secteur manufacturier et des services, ainsi que par l'exploitation de l'énergie hydro-électrique.

ii) Secteur manufacturier

Le secteur manufacturier représente environ 12,5 p. 100 de la production et de l'emploi de la province, soit plus de la part totale de toutes les ressources primaires, mais moins que la part du secteur manufacturier dans l'ensemble de la production du Canada (21 p. 100). La valeur annuelle des expéditions s'élève à environ 5 milliards de dollars.

Ce secteur possède certaines caractéristiques propres qui influent sur sa situation actuelle et sur ses perspectives de développement futures.

* **Diversité** : Le traitement des aliments et des boissons, comme dans la plupart des provinces, compte pour la plus grande partie de la production manufacturière (28,6 p. 100 et en déclin). A part cela, aucun autre secteur compte à lui seul pour plus de 9 p. 100 de l'industrie. Le Manitoba est représenté dans 18 des 20 industries manufacturières faisant l'objet de statistiques. On considère que Winnipeg est l'un des centres manufacturiers les plus diversifiés d'Amérique du Nord, la diversité étant une caractéristique positive puisqu'elle facilite la stabilité cyclique et favorise la création de liens entre les industries.

* **Vulnérabilité** : A l'exception du secteur des aliments et des boissons, les autres secteurs manufacturiers sont assez superficiels, ce qui pose un obstacle à la croissance par la spécialisation. Si on compare le Manitoba à des régions plus industrialisées, il souffre certes de la vulnérabilité de certaines de ses industries, mais du fait de la diversité de son secteur industriel, ses perspectives sont

plus favorables que celles des régions à croissance lente. Il est plus facile de bâtir sur une fondation déjà en place que de créer de toutes pièces.

* **Petite envergure :** Des 1 530 entreprises manufacturières du Manitoba, 8 seulement emploient plus de 500 travailleurs et, parmi celles-ci, seulement 4 emploient plus de 1 000 travailleurs. Bien que le Manitoba soit proche de la moyenne nationale pour ce qui est du nombre d'entreprises pouvant être définies comme étant des " petites entreprises ", il n'en va pas de même dans le secteur manufacturier comme il est décrit au tableau 3.1.

Tableau 3.1
Entreprises manufacturières ayant un chiffre d'affaires
inférieur à 2 millions de dollars (1979)

	<u>Canada</u>	<u>Manitoba</u>
Emploi	42 %	59 %
Ventes	9 %	27 %
Entreprises	89 %	92 %

L'orientation du secteur manufacturier du Manitoba vers la petite entreprise est due principalement au marché local peu étendu qui n'encourage pas l'établissement d'économies d'échelle, et à l'esprit d'entreprise qui a toujours été extrêmement développé dans la province. Sur le plan positif, ces entreprises ont tendance à utiliser leurs revenus comme capital d'investissement et capital d'exploitation, ce qui leur vaut des frais de financement moins élevés. Leurs frais salariaux sont également inférieurs. Ces entreprises sont également assez flexibles pour s'adapter aux changements et, parce qu'elles appartiennent dans une large mesure à des habitants de la région, les profits restent généralement dans la région.

Pourtant, les chefs de petites entreprises du Manitoba connaissent également des problèmes. Ils sont généralement moins au courant des progrès en technologie et en commercialisation internationale; ils ont généralement une base de produits plus étroite sur laquelle répartir le risque et, de façon évidente, leurs frais par unité ont tendance à être plus élevés.

* **Concentration géographique :** Environ 80 p. 100 des emplois dans le secteur manufacturier sont situés à Winnipeg. La concentration des entreprises à Winnipeg offre plusieurs avantages économiques, principalement pour ce qui est de l'efficacité de l'infrastructure industrielle, de la main-d'oeuvre et des services de transport, ainsi que pour l'évolution des industries spécialisées des services et de l'approvisionnement. Par contre, cette concentration industrielle

donne aux autres régions de la province l'impression d'être " tenues à l'écart ", et celles-ci considèrent donc l'appui du gouvernement à l'industrie comme du favoritisme.

*** Orientation vers l'exportation :** A cause de l'ampleur restreinte des marchés locaux, le secteur manufacturier du Manitoba s'est largement tourné vers les exportations. Le Manitoba est cinq fois plus orienté vers les exportations dans le secteur manufacturier (proportion des exportations de biens manufacturés dans l'ensemble des exportations) que les autres provinces des Prairies. Entre 1973 et 1981, l'augmentation des exportations du secteur manufacturier du Manitoba était le double du taux de croissance nationale (on ne dispose pas de données plus récentes). La province exporte la moitié des machines agricoles du Canada, un tiers des autobus et des châssis d'autobus, un quart des vêtements d'extérieur et environ 10 p. 100 des articles d'aérospatiale. Environ 80 p. 100 des exportations du secteur manufacturier du Manitoba sont vendues aux États-Unis alors que pour l'ensemble du pays ce chiffre s'élève à 70 p. 100. Le programme " Achetez américain " a nui aux exportations d'autobus du Manitoba, et l'accroissement du sentiment protectionniste aux États-Unis cause de l'inquiétude, particulièrement dans les secteurs des produits en acier et en bois d'oeuvre, de la viande de porc et des produits porcins.

iii) Complexe agro-alimentaire

La valeur de la production agricole a atteint 2,2 milliards de dollars en 1984. De ce montant, 68 p. 100 provenaient de la vente des cultures et 32 p. 100 du bétail et des produits dérivés du bétail. Le secteur agricole est diversifié. La culture du blé représente 65 p. 100 de la production des cultures, ce qui est une proportion relativement faible, et le bétail et les veaux moins de 40 p. 100 de la production de bétail.

Bien que la production agricole primaire ne compte que pour 5 à 6 p. 100 de la production intérieure du Manitoba et pour 9 p. 100 de l'emploi, le complexe dans son ensemble représente de 25 à 30 p. 100 de l'économie.

Il est intéressant de considérer le complexe agro-alimentaire comme formant un tout intégré (malgré qu'il représente un pot-pourri de produits primaires, secondaires et tertiaires) à cause des relations qui existent entre tous ses éléments. Par exemple, le tarif du transport des céréales influe sur le revenu agricole net qui, à son tour, influe sur les choix que fait l'agriculteur à l'égard de sa production. Ces choix ont des répercussions aux niveaux des prix et de l'approvisionnement pour le secteur des aliments et des boissons, où les salaires sont élevés et la main-d'oeuvre nombreuse.

Le complexe agro-alimentaire est l'un des secteurs d'activité économique pour lesquels le Manitoba a certains avantages. Cependant, une grande

variété de facteurs empêche ce secteur de se développer davantage. Les principales tendances et conditions qui régissent le complexe agro-alimentaire sont décrites ci-dessous.

*** Faible revenu agricole :** Les frais de production croissants et les prix peu élevés obtenus pour les biens agricoles ont entraîné un déclin continu des revenus agricoles nets réels. Par exemple, on considérait que 1984 était une bonne année pour le revenu agricole net au Manitoba qui a atteint 372 millions de dollars. Pourtant, cette somme demeure inférieure, en dollars courants, au montant atteint en 1974 (387 millions de dollars), montant qui n'a fait que baisser au cours de chacune des années intermédiaires.

Ainsi qu'il est décrit au tableau 3.2, la croissance du revenu agricole net ne s'est pas faite au même rythme que les autres grands éléments du revenu provincial.

Tableau 3.2
Grands éléments du revenu : Manitoba, 1974 et 1984

	(en millions de dollars courants)		Changement en pourcentage
	<u>1974</u>	<u>1984</u>	
Revenu de la main-d'oeuvre	3 270	8 905	172
Profits des corporations avant impôt	639	1 055	65
Revenu net supplémentaire des exploitants agricoles	387	372	-4
Revenu de placement	327	1 696	419
Revenu net des entreprises non agricoles non constituées en corporation	303	873	188

Le problème provient largement d'une évolution mondiale des marchés du blé. Dans les années 80, la demande totale de blé exporté est restée aux environs de 100 millions de tonnes (en mesures impériales). Cependant, les agriculteurs du monde entier produisaient quelque 514 millions de tonnes de blé, comparativement à seulement 360 millions en 1974. Ces deux éléments combinés ont eu un effet négatif sur les prix. Les producteurs de céréales d'outre-mer sont, dans bon nombre de cas, fortement subventionnés et protégés.

Production de cultures spéciales : Alors que les cultures spéciales constituent encore une part relativement faible de la production totale de la province, le Manitoba produit 100 p. 100 des tournesols du Canada, 47 p. 100 des pois des champs, 40 p. 100 du lin et 37 p. 100 des betteraves sucrières. Le maïs et les pommes de terre sont également cultivés en grande quantité. La diversification vers une plus grande production de cultures spéciales est un élément important de l'expansion du secteur agro-alimentaire, puisque la province bénéficie des conditions du sol et du climat nécessaires à une telle production. Cependant, ces changements nécessitent le développement du marché. Par ailleurs, la production des cultures spéciales a également connu des difficultés au cours des dernières années. La production de betteraves sucrières repose sur une industrie qui fait face à une concurrence internationale féroce; en outre, la superficie cultivée de maïs a été fortement réduite au cours des dernières années à cause de la faiblesse du marché et de problèmes relatifs aux cultures.

Secteur des aliments et des boissons : Ce secteur connaît une croissance très lente depuis quelque temps. Les aliments et les boissons représentaient 41 p. 100 de la valeur manufacturière des expéditions du Manitoba en 1974. En 1984, ce pourcentage était tombé à 28,6 p. 100 (soit environ 1,5 milliard de dollars). Il y a eu un léger déclin du nombre absolu d'entreprises et d'employés de ce secteur depuis 1971. Les industries de la salaison et de la conserverie de la viande et du broyage des graines oléagineuses sont en pleine période de rationalisation. D'autres secteurs, comme ceux de la farine, des fromages, des brasseries, des boissons gazeuses et des aliments surgelés, ont affaire à des marchés saturés. Le Manitoba a connu un certain succès avec la promotion de produits alimentaires gastronomiques, et ces succès devraient se poursuivre. Par contre, les barrières tarifaires et non tarifaires au Japon et dans les pays de la ceinture du Pacifique, la Communauté économique européenne et les États-Unis ont réduit les possibilités d'exportation du Manitoba. Toute une gamme de politiques intérieures et internationales entravent l'expansion du secteur agro-alimentaire du Manitoba. En tant que producteur à coût relativement faible d'une grande variété de produits alimentaires primaires et secondaires, la province rencontre des difficultés lorsque d'autres juridictions décident de subventionner leur industrie ou d'imposer des barrières commerciales. Le réseau de transport favorise toujours l'exportation de matières brutes aux dépens du traitement local.

iv) Secteur des services

Le secteur des services est devenu l'élément dominant de toutes les économies provinciales. Au Manitoba, l'ensemble des industries de services représente environ 71 p. 100 de la production et de l'emploi, ce qui est beaucoup plus élevé que pour la moyenne nationale (64 p. 100).

Pour des raisons historiques et géographiques, le Manitoba a un nombre disproportionné de sièges sociaux de compagnies d'assurances, d'aménagement de terrains et de camionnage. Winnipeg est un centre international du commerce des céréales, et c'est là que se trouve la seule Bourse de commerce du Canada. Winnipeg sert de siège social régional à toute une série de banques, de ministères gouvernementaux, de compagnies de transport et de commerces. C'est un centre de ventes en gros (bien qu'il ne soit plus aussi important qu'il ne l'était jadis) et un centre de recherche médicale. Comme la plupart des villes de moyenne à grande importance, Winnipeg comprend un nombre croissant d'industries de services axés sur les connaissances : allant des firmes de logiciels aux firmes d'ingénieurs et d'architectes-conseils.

Bien que ce secteur des services soit l'élément le plus important de l'économie, c'est également celui qui est le moins bien compris du point de vue du développement économique. Toutefois, certains faits et certaines tendances sont apparus au cours des dernières années :

Croissance de l'emploi : Pratiquement tous les nouveaux emplois créés au Manitoba au cours des dix dernières années l'ont été dans des industries de services (particulièrement le commerce, les services personnels et l'administration publique). On s'attend à ce que ce soit là une tendance à long terme.

Secteur axé sur la population : Les industries de services se développent principalement en fonction de la population. Ils ont également tendance à se trouver dans les villes. Plus de 70 p. 100 des emplois dans le secteur des services du Manitoba se trouvent à Winnipeg.

Produit exportable : Alors que la plupart des services sont utilisés localement ou dans la région, il y a un marché de plus en plus important pour l'exportation de services axés sur les connaissances. L'existence de services commerciaux stratégiques acquiert de l'importance pour ce qui est de renforcer ou d'attirer des investissements industriels. Les politiques de développement de l'avenir feront connaître davantage le rôle direct et indirect des industries des services clés dans le processus de développement.

v) Aménagement hydro-électrique

Toutes les eaux de surface des contreforts des Rocheuses jusqu'à un endroit situé juste à l'ouest du lac Supérieur traversent le Manitoba, ce qui représente un bassin hydrographique de 843 273 km². Environ 40 p. 100 (4 000 mégawatts) de la capacité génératrice potentielle (10 200 mégawatts) ont été aménagés jusqu'à présent.

Comme on l'a déjà mentionné dans la deuxième section, Hydro Manitoba a commencé les travaux de construction de la centrale hydro-électrique de Limestone qui produira 1 200 mégawatts. La centrale de Conawapa, qui sera un peu plus grande, pourrait suivre, ce qui donnerait lieu à environ quinze années de travaux de construction à grande échelle dans le nord du Manitoba.

La construction de ces centrales sera le principal élément de croissance au Manitoba jusqu'à la fin des travaux. Trois grands facteurs détermineront l'impact de l'aménagement hydro-électrique en matière de développement économique sur les activités autres que l'activité de construction et les activités connexes :

- * la rentabilité des contrats de vente actuels et futurs entraînant des dépenses et des dettes pour augmenter la capacité génératrice;
- * la mesure dans laquelle les autochtones participeront davantage aux activités économiques grâce aux emplois liés aux travaux de construction des centrales;
- * la mesure dans laquelle l'énergie hydro-électrique abondante et bon marché du Manitoba est utilisée en tant qu'outil de développement industriel.

Bien que les efforts consentis précédemment à l'égard de l'emploi des autochtones et du développement industriel aient été quelque peu décevants, il est encore trop tôt pour prévoir ce qu'il adviendra de ces facteurs.

4. QUESTIONS PRINCIPALES

i) Aperçu : Le besoin d'adaptation économique

La troisième section décrivait la diversité sectorielle du Manitoba. Chaque secteur clé doit surmonter des difficultés pour se développer à long terme ou même, dans certains cas, survivre. Le développement économique a également un élément géographique. Le Manitoba compte trois régions géo-économiques distinctes : la région du Nord axée sur les ressources primaires, la région agricole du Sud et le centre des services et de la fabrication à Winnipeg. Certaines agglomérations de ces régions doivent apprendre à s'adapter à mesure que les structures économiques sous-jacentes évoluent. Finalement, une région dont l'économie est prospère utilise pleinement ses ressources humaines; le Manitoba devra relever plusieurs défis dans ce domaine, surtout en ce qui concerne la participation à l'activité économique des Manitobains d'origine autochtone.

ii) Secteurs

Le contexte dans lequel évoluent les industries clés du Manitoba se caractérise par une concurrence de plus en plus poussée à cause de la planétisation du commerce, d'une diminution de la réglementation, de l'aide financière des gouvernements et des changements technologiques rapides. Pour s'adapter à ces facteurs, toutes les industries doivent accroître leur productivité et leur compétitivité. Les éléments de productivité sont complexes et varient non seulement d'un secteur à l'autre mais également d'une firme à l'autre.

En agriculture, il faut mettre davantage l'accent sur la gestion des exploitations, la recherche élémentaire, la conservation de l'eau et du sol et le développement du marché. Les programmes et règlements gouvernementaux devraient être réexaminés pour voir s'ils encouragent l'efficacité dans le secteur agricole. Il faudrait revoir l'accent mis généralement sur la mise en production de nouvelles terres ou l'amélioration des terres de moins bonne qualité. Dans le secteur du traitement des produits alimentaires, il faut souligner la mise au point de nouveaux produits et la promotion des exportations (par exemple, spécialités gastronomiques à base de viande pour la Californie et le Japon).

Dans le secteur manufacturier, des efforts en vue d'améliorer la productivité devront être faits pour surmonter les obstacles particuliers à la production à petite échelle. Les associations industrielles peuvent jouer un rôle dans les processus de transfert de technologies et de développement du marché. L'industrie du vêtement du Manitoba offre le meilleur exemple des avantages que l'on peut retirer d'une collaboration entre firmes.

Il faudrait également faire un autre effort, de moindre importance, mais pouvant avoir d'importantes répercussions, pour améliorer le contrôle de la qualité, particulièrement dans les industries de l'électronique, des machines, des aliments et du matériel de transport. De grandes usines de Winnipeg ne font pas appel aux fournisseurs locaux possibles parce que ceux-ci n'appliquent pas des procédures et systèmes, pourtant simples et peu chers, de contrôle de la qualité.

Finalement, il est également important sur le plan stratégique que les quelques grandes entreprises manitobaines continuent à prospérer, leur succès ou leur échec ayant d'importantes répercussions psychologiques sur d'autres investisseurs.

Du fait de sa situation géographique, le Manitoba sera toujours un grand centre des transports. L'économie manitobaine fait deux fois plus appel aux moyens de transport que l'ensemble du Canada, et les activités modales et les sièges sociaux régionaux et nationaux comptent pour une part importante de l'emploi (particulièrement à Winnipeg). C'est dans cette ville que se trouvent les sièges sociaux de huit des quatorze plus grandes firmes de camionnage du Canada; les chemins de fer y exploitent de grandes gares de triage et des ateliers de réparation et le secteur aérien y mène d'importantes activités régionales et y exploite des ateliers de révision et d'entretien.

Les divers éléments de ce secteur connaissent des hauts et des bas; cependant, le réseau de transport en général devrait subir une rationalisation à la suite de la déréglementation, d'échanges commerciaux plus libres entre le Canada et les États-Unis et d'autres éléments de concurrence (on ne peut pas encore prévoir les effets nets). D'une façon ou d'une autre, les intérêts du Manitoba dans la rationalisation du réseau de transport du Canada sont extrêmement élevés.

Ces intérêts sont tout aussi élevés dans l'évolution de l'industrie des finances. Winnipeg est le siège social d'un certain nombre de compagnies d'assurances et de maisons de placement, et leurs perspectives de croissance à long terme seront un facteur clé du renouveau économique de Winnipeg.

Le maintien d'un contexte favorable aux investissements ne sera pas chose facile à mesure qu'augmente la concurrence pour obtenir les dollars d'investissement industriel. Le Manitoba est en bonne position pour ce qui est des impôts et des frais personnels, mais en moins bonne position pour ce qui est des taux d'imposition sur les corporations.

Une grande partie des compagnies manitobaines et des investissements appartiennent à des Manitobains (par exemple, le degré d'appartenance étranger dans le secteur manufacturier n'est que de 30 p. 100 alors qu'il est de 50 p. 100 à l'échelle nationale). La province offre aux investisseurs des frais modiques d'électricité, d'eau et de terrains; une main-d'oeuvre qualifiée touchant des salaires relativement bas et n'ayant que peu tendance

aux conflits du travail; une infrastructure sociale et économique hautement développée et un emplacement géographique central.

Par contre, le Manitoba est fort loin des côtes, loin des marchés industriels et de consommation de masse, et son image n'est pas très favorable ni sur le plan intérieur ni sur le plan international. Le monde des affaires se plaint également des lois du travail du Manitoba et de l'impôt sur la paie. Il faudra consentir de grands efforts à l'avenir pour créer un contexte propice aux affaires et promouvoir la province comme endroit où il est intéressant d'investir.

On considère que la libéralisation croissante du commerce avec les États-Unis servira les intérêts de développement à long terme du Manitoba. L'industrie manitobaine travaille dans un contexte assez ouvert à l'heure actuelle. En outre, des fabricants de la province ont prouvé à bon nombre d'occasions qu'ils étaient capables d'innover et de s'adapter. De toute évidence, certaines entreprises subiront des effets négatifs, et il faudra élaborer des politiques de soutien pour faciliter la transition de la main-d'oeuvre.

iii) Agglomérations

Aucune autre ville du Canada n'est aussi importante dans sa province que l'est Winnipeg (en fait, aucune autre ville au Canada ne regroupe plus de la moitié de la population de sa province). Winnipeg, qui jusqu'à présent était un centre national entre l'est et l'ouest du Canada, est lentement en train de devenir un centre régional. La ville est passée d'un centre de transport et de ventes en gros axé sur le centre-ville à un centre manufacturier suburbain. Certaines de ses principales industries connaissent un évolution rapide (par exemple, la salaison et la conserverie des viandes, les vêtements, les transports).

Une constante subsiste : les gens continuent à venir s'installer en ville dans l'espoir d'y trouver du travail. Il y a eu d'abord les travailleurs du secteur agricole qui sont venus au moment de la mécanisation de l'agriculture. Aujourd'hui, ce sont surtout de jeunes femmes autochtones avec de jeunes enfants, ayant peu d'instruction, peu d'expérience de travail ou de connaissances de la vie en ville qui veulent fuir l'extrême pauvreté qu'elles connaissent dans les réserves du Nord et des régions rurales.

C'est vers Winnipeg que convergent les migrants, car la ville est le centre manufacturier et le centre des services de la province. La ville a un rôle spécial à jouer pour ce qui est du développement à long terme de la province.

Comme la plupart des provinces, la Manitoba possède également un certain nombre d'agglomérations à industrie unique (par exemple Lynn Lake) ou de centres (tels que The Pas, Churchill ou Flin Flon) qui sont pratiquement à

industrie unique parce qu'ils dépendent largement d'une seule entreprise ou d'une seule activité. Ces localités auront à lutter constamment pour conserver leur viabilité économique. Il faudra mettre en place des politiques publiques pour faciliter l'adaptation là où cela s'avère nécessaire et pour appuyer la diversification économique.

Plusieurs agglomérations des régions rurales du Manitoba diversifient avec succès leur assise économique en vue de moins dépendre du secteur agricole voisin. Cependant, on prévoit d'importants changements pour bon nombre d'agglomérations du sud de la province, particulièrement du fait de l'adaptation du réseau de transport au nouveau contexte de réglementation.

iv) Population

Les aborigènes (soit 52 000 Indiens inscrits et un nombre estimé égal de Métis et d'Indiens non inscrits) forment environ 10 p. 100 de la population manitobaine, 15 p. 100 de la population en âge de faire partie de la main-d'oeuvre active et 20 p. 100 de la croissance de la population active. (Remarque : ces estimations sont approximatives, les données démographiques et de la main-d'oeuvre concernant les aborigènes étant insuffisantes).

La situation dans les réserves du Manitoba se caractérise comme suit :

- * il y a cinq fois plus d'enfants dont s'occupe le gouvernement que la moyenne nationale;
- * 20 p. 100 des enfants seulement terminent l'école secondaire (la moyenne nationale est de 75 p. 100);
- * le revenu moyen est la moitié ou les deux tiers de la moyenne nationale (la plus grande partie provient de transferts du gouvernement);
- * le taux de chômage varie de 35 à 90 p. 100;
- * le nombre de suicides est trois fois plus élevé que pour la moyenne nationale.

Les autochtones forment de 40 à 50 p. 100 de la population carcérale du Manitoba; le taux de délinquance des jeunes est trois fois plus élevé que la moyenne nationale et les taux d'alcoolisme et de toxicomanie sont beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. Il s'agit là de problèmes sociaux qui ont également d'importantes conséquences sur le plan économique, chose que l'on oublie trop souvent.

Les dépenses fédérales destinées au développement économique et à l'emploi à l'intention uniquement ou en partie des Manitobains d'origine autochtone sont de l'ordre de 80 millions de dollars pour l'année financière 1984-1985, et portent sur quelque 35 programmes. (Remarque : ces estimations très rudimentaires proviennent d'un examen rapide des activités des ministères fédéraux au Manitoba).

La population autochtone est relativement jeune. D'ici à 1991, un nouvel actif sur quatre au Manitoba sera d'origine autochtone. Les jeunes quittent les réserves en grand nombre pour aller s'installer dans les centres urbains. Au cours des dix dernières années, la proportion urbaine de la population canadienne a commencé à diminuer, renversant ainsi une tendance vers l'urbanisation vieille d'un siècle. La même chose se passe aux États-Unis et en Europe : les seuls endroits où cela ne se produit pas (et certainement les seuls endroits au Canada) ce sont dans les provinces des Prairies et au Yukon qui ont une proportion plus élevée de population autochtone. L'urbanisation augmente toujours dans ces régions et devrait continuer sur sa lancée dans l'avenir prévisible.

Les obstacles sur le plan politique et juridictionnel à la mise en place de stratégies efficaces de développement économique à l'intention des Manitobains d'origine autochtone sont décourageants; non seulement ceux qui existent entre les divers ordres de gouvernement mais ceux qu'on retrouve au sein même de la communauté autochtone. La tendance à l'urbanisation rend encore pire les effets négatifs que subissent ces divisions institutionnelles.

En se fondant sur la situation actuelle, il est évident que les efforts consentis de par le passé à l'égard du développement économique des autochtones ont échoué. Une stratégie équitable serait de favoriser la migration des collectivités sans ressources vers les centres urbains, et de fournir l'appui nécessaire aux deux endroits pour que la transition se fasse avec succès; c.-à-d., établir des ponts permettant aux autochtones de participer à l'activité économique générale. Il est difficile d'imaginer comment l'on pourrait résoudre ces problèmes sociaux et économiques sans un effort soutenu au niveau de l'éducation, à la fois dans les collectivités autochtones et dans les centres urbains.

Les Manitobains ont encore d'autres défis à relever pour ce qui est des ressources humaines. Avec la tendance à des échanges commerciaux plus libres, à une rationalisation industrielle et aux changements technologiques, il faudra davantage mettre l'accent sur l'adaptation et le recyclage de la main-d'oeuvre. Cette dernière devra faire preuve d'une plus grande souplesse.

Enfin, le milieu scientifique de la province jouera un rôle de plus en plus important dans le développement économique du Manitoba. Les industries axées sur les connaissances fourniront la plupart des emplois à l'avenir, et elles dépendent de personnes clés. Le Manitoba possède de nombreux spécialistes en recherche et en développement dans les domaines médicaux, agricoles, industriels et informatiques. Il faudra à l'avenir renforcer le milieu scientifique de R et D d'une façon stratégique afin d'appuyer l'industrie et de favoriser l'esprit d'entreprise.

5. CONCLUSIONS

La situation du Manitoba est paradoxale : d'une part ses perspectives de croissance globale à court et à moyen termes sont excellentes, d'autre part la province doit faire face à plusieurs problèmes d'ordre structurel qui pourraient empêcher la prospérité économique à long terme.

L'importance du Manitoba est encore " relativement minime " pour qu'un grand projet de construction donne lieu à une forte croissance économique provinciale. Les travaux d'aménagement hydro-électrique du fleuve Nelson offrent une perspective de croissance axée sur la construction d'au moins dix à quinze ans.

Ces projets, bien qu'ils soient importants de par leurs effets stimulants et en tant que précurseurs éventuels du développement économique, ne constituent pas en eux-mêmes ce développement. Il existe des problèmes fondamentaux dans les secteurs clés de la fabrication et de l'agriculture de la province. La ville de Winnipeg se trouve devant le difficile problème de conserver son rôle en tant que grand centre des services et de l'approvisionnement, de fournir des possibilités d'emploi aux migrants venus des régions rurales et de stimuler la croissance au sein de la province. D'autres collectivités et régions connaissent les mêmes problèmes et les mêmes difficultés sur une plus petite échelle.

La population autochtone manitobaine, qui est nombreuse et jeune, se trouve dans une situation très difficile à l'échelle internationale; les pressions en vue d'améliorer la situation des autochtones et d'accroître leur participation économique ne feront que s'intensifier au cours des prochaines années. Les activités de développement économique doivent être axées sur ces questions structurelles pour que l'adaptation au nouveau milieu économique puisse réussir.

